

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance ordinaire

24 septembre 2025, 16 h 30

Salle 3632

Pavillon Louis-Jacques-Casault

PROCÈS-VERBAL**Personnes présentes :**

Bergeron, Cathia
Bergeron, Dean
Boctor, Fayez Fouad
Brouillet, Eugénie
Carbonneau, Carole
D'Amours, Sophie
Darveau, André
Émond, Louis
Fournier, Anthony
Gélineau, François
Hébert, Marie-Josée
Houde, Jean
Labelle, Bernard

Lacroix, René
Laflamme, Anne-Marie
Lavallée, Diane
Martin, Sabrina
Morency, Bernard
Morin, Paule-Anne (arrivée à 17 h 40 et
départ à 19 h 39)

Ouellet, Michel
Ouellet, Richard
Pérusse, Louis
Pons, Frank
Vaillancourt, Laurence (arrivée à 16 h 49 et
départ à 18 h 20)

Personnes absentes :

Bourque, Vickie
Choquette, Claude
Dallaire, Michel

Garon, Caroline
Lamontagne, Marie

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, le président, Jean Houde, déclare la séance ordinaire du 24 septembre 2025 ouverte à 16 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 6 « Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2025 » est retiré de la section « Ordre du jour de consentement » et devient le point 15.

Le point 24 « Nomination – Bureau de l'ombudsman : ombudsman » est retiré de l'ordre du jour.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-146

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 24 septembre 2025, tel que modifié.

Déclaration des conflits d'intérêts des administratrices et administrateurs en lien avec les points à l'ordre du jour

Le président mentionne les noms des personnes qui ont un intérêt ou présentent un intérêt à l'égard des sujets inscrits à l'ordre du jour. Il fait également un appel à la déclaration des conflits d'intérêts à l'égard des sujets qui n'auraient pas été déclarés précédemment à la séance. Ces personnes seront invitées à se retirer lors des délibérations, le cas échéant.

Soulignement du départ de Guy Lavallée

Le président remercie Guy Lavallée pour sa rigueur, son dévouement et sa précieuse contribution au Conseil pendant ces sept dernières années. Il cède la parole à la rectrice qui le remercie également pour son apport et salue son engagement dans divers comités. Guy Lavallée commente à son tour son expérience au sein du Conseil.

3. Discours de la rentrée

La rectrice partage les thématiques importantes du [discours de la rentrée](#) prononcé le 23 septembre devant les membres du Conseil universitaire et invite les membres du Conseil à le lire.

4. Communications du président et de la rectrice

La rectrice donne les informations suivantes :

Rentrée universitaire : Au début du mois de septembre s'est tenue une rentrée vivante sur le campus remplie d'activités incluant la rencontre estivale où étaient réunis près de 2 000 employées et employés de l'Université Laval.

Classement de Forbes : Un nouveau classement de Forbes place l'Université Laval en tête de liste des employeurs au Canada pour sa culture organisationnelle. Cette entreprise, qui évalue des milliers d'employeurs chaque année, a reconnu la collaboration, l'innovation et la forte adhésion des membres du personnel à la mission universitaire. La rectrice explique la méthode utilisée par Forbes pour établir ce classement.

Le commentaire d'un membre porte sur l'importance de l'enseignement soulignée dans l'évaluation de Forbes. Les questions des membres concernant d'autres sujets portent sur : 1) l'impact de l'arrêt des activités d'enseignement des médecins spécialistes et des médecins de famille; et 2) le changement de ministre au ministère de l'Enseignement supérieur.

4.1 Tableau de suivis du CA (DA-2025-427)

4.1.1 Répartition du financement des deux clubs du Rouge et Or : Hockey féminin et Flag Football

Le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances indique que le Club de Flag Football Rouge et Or a débuté ses activités et qu'il n'y a donc aucun changement à la nature du budget. Au niveau du Club de hockey féminin Rouge et Or, le budget présenté au Conseil au mois de mai dernier, qui avait été préparé en fonction de demandes au gouvernement, a été révisé à la fois pour minimiser les impacts sur les autres clubs et pour tenir compte de la réalité. L'augmentation des revenus de commandites est un des changements effectués. En ce qui a trait au risque réputationnel, l'ensemble de la communauté accueille l'arrivée de ce club avec un grand intérêt.

La question d'un membre porte sur le dépôt dans l'application Convene du budget du Club de hockey féminin Rouge et Or.

4.1.2 Rapport des agrégations et des titularisations au 1^{er} juin 2025 : Vérification des doubles rattachements de Simon Hardy et Julien Bureau (titularisation 2025)

Le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances précise que Simon Hardy est toujours en double rattachement à la fois au Département de biochimie, microbiologie et bio-informatique et au Département d'informatique et de génie logiciel. Du côté de Julien Bureau, il est rattaché à un seul département depuis le 1^{er} septembre.

4.2 Plan de travail des activités récurrentes du CA (DA-2025-428)

Le plan de travail des activités récurrentes du CA est déposé à titre informatif.

4.3 Rapport d'activités de la rectrice (DA-2025-429)

Le rapport d'activités de la rectrice est déposé à titre informatif.

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

5. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juin 2025

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-147

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 juin 2025.

6. Comité exécutif : rapport des activités au Conseil d'administration pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2025 (DA-2025-430)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-148

De recevoir le rapport des activités du Comité exécutif au Conseil d'administration pour la période du 1^{er} juin au 31 août 2025 inclusivement, tel qu'il figure au document DA-2025-430.

7. Calendrier des séances du Conseil d'administration pour l'année 2028 (DA-2025-431)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-149

D'adopter le calendrier des séances du Conseil d'administration pour l'année 2028, tel qu'il figure au document DA-2025-431.

HUIS CLOS DE CONSENTEMENT

Démission

8. Conseil d'administration (DA-2025-432) **- Membre**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-150

De recevoir la démission de Guy Lavallée à titre de membre du Conseil d'administration, démission ayant pris effet le 25 août 2025.

Démission et nomination

9. Faculté des sciences de l'administration (DA-2025-433)

9.1 École de comptabilité : direction

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-151

De recevoir la démission de Mélanie Roussy à titre de directrice de l'École de comptabilité de la Faculté des sciences de l'administration, démission ayant pris effet le 1^{er} septembre 2025.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-152

De nommer Jean-François Henri à titre de directeur par intérim de l'École de comptabilité de la Faculté des sciences de l'administration, pour la période du 25 septembre au 31 décembre 2025.

Nominations

10. Faculté de médecine

10.1 Département de pédiatrie : directeur par intérim (DA-2025-434)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-153

De nommer Marc-André Dugas directeur par intérim du Département de pédiatrie de la Faculté de médecine, pour la période du 25 septembre au 31 décembre 2025.

10.2 Département de médecine moléculaire : directeur par intérim (DA-2025-435)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-154

De nommer Jean-Philippe Lambert directeur par intérim du Département de médecine moléculaire de la Faculté de médecine, pour la période du 25 septembre au 31 décembre 2025.

10.3 Département d'anesthésiologie et de soins intensifs : directeur par intérim (DA-2025-436)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-155

De nommer Martin Lessard directeur par intérim du Département d'anesthésiologie et de soins intensifs de la Faculté de médecine, pour la période du 25 septembre au 31 décembre 2025.

11. Faculté des sciences et de génie**11.1 Département de chimie : directeur par intérim (DA-2025-437)**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-156

De prolonger le mandat intérimaire de Dominic Larivière à titre de directeur du Département de chimie de la Faculté des sciences et de génie, pour la période du 7 octobre 2025 au 6 avril 2026.

12. Comités du Conseil d'administration**12.1 Comité des ressources humaines : membres (EQ-2025-438)**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-157

De nommer de nouveau Diane Lavallée membre du Comité des ressources humaines du Conseil d'administration, pour la période du 28 septembre 2025 au 27 septembre 2027.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-158

De nommer de nouveau Dean Bergeron membre du Comité des ressources humaines du Conseil d'administration, pour la période du 29 septembre 2025 au 28 septembre 2027.

12.2 Comité de philanthropie et des relations avec les personnes diplômées : membres (EQ-2025-439)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-159

De nommer de nouveau Louis Pérusse et Bernard Morency membres du Comité de philanthropie et des relations avec les personnes diplômées du Conseil d'administration, pour la période du 28 septembre 2025 au 27 septembre 2027.

12.3 Comité d'audit et de gestion intégrée des risques : membre (DA-2025-440)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-160

De nommer Claude Choquette membre du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques du Conseil d'administration, pour la période du 25 septembre 2025 au 24 septembre 2027.

DOCUMENTS POUR INFORMATION

13. **Rapport à la communauté 2024-2025** (DA-2025-441)
14. **Internationalisation de l'Université Laval – Dépôt du rapport « Inspirations internationales 2024-2025 : Agir ensemble pour plus d'impact dans un monde en transition »** (DA-2025-442)

ORDRE DU JOUR COURANT

15. **Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2025**

L'ajout suivant est apporté à la résolution du point 29 « Contrat d'acquisition de services de développement dans le cadre du projet de recherche et d'expérimentation d'une solution numérique de gestion des services notariaux (GPSN) pour les citoyens du Québec - autorisation de ne pas assujettir ce contrat à la Politique sur les activités d'approvisionnement et la gestion des contrats de l'Université Laval » :

« Considérant qu'une fiche d'autorisation sera soumise au Comité des ressources immobilières et informationnelles et au Conseil d'administration pour autoriser la signature du contrat lorsque les modalités contractuelles auront été négociées avec le prestataire retenu; »

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-161

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2025, tel que modifié.

16. **Découvrir l'Université**
- L'interdisciplinarité (DA-2025-443)

Le vice-recteur exécutif introduit ce point en indiquant que l'interdisciplinarité a été identifiée comme une des conditions de succès dans la planification institutionnelle. Depuis plusieurs années à l'Université Laval, il y a plusieurs cours et programmes multidisciplinaires ou interdisciplinaires répartis dans différentes facultés. Des projets également tels que Sentinelle Nord sont des succès en interdisciplinarité.

Le vice-recteur cède la parole à la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes qui se reporte au document « Propulser l'interdisciplinarité » déposé aux membres du Conseil pour présenter son contenu : 1) les défis complexes; 2) les enjeux et constats du Comité institutionnel sur l'interdisciplinarité; 3) les actions prioritaires pour propulser l'interdisciplinarité; 4) une équipe pour propulser l'interdisciplinarité; 5) un comité de gouvernance pour les actions stratégiques; 6) une vitrine institutionnelle pour l'interdisciplinarité et l'impact; et 7) le classement mondial des universités au niveau de l'interdisciplinarité.

Les questions et commentaires des membres portent sur : 1) le modèle de gouvernance souhaité présent dans d'autres universités; 2) le développement de l'interdisciplinarité chez les membres du personnel professionnel responsables de l'accompagnement des professeures et professeurs vers les programmes de subventions et les contrats de recherche; 3) une réflexion sur les forums à créer et les objectifs à définir pour mesurer le progrès de l'interdisciplinarité dans un an; 4) l'importance de promouvoir l'interdisciplinarité dans le domaine de la formation; et 5) le rôle des doyennes et doyens dans le concept du projet de l'interdisciplinarité à l'Université Laval.

Le président du Conseil invite les vice-rectorats responsables de l'interdisciplinarité à faire un suivi annuel sur ce sujet au Conseil.

17. Rapport du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques du Conseil d'administration

Le président du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques (CAGIR) mentionne que les dernières rencontres du comité ont eu lieu les 5 et 16 septembre.

La rencontre du 5 septembre a porté exclusivement sur les fonds philanthropiques et l'impact de l'ajustement à l'inflation à la suite de l'intégration de la Fondation de l'Université Laval à l'Université Laval.

Lors de la rencontre du 16 septembre, le comité a revu les états financiers pour l'année financière 2024-2025 ainsi que le plan de gestion et la nouvelle politique en matière de collusion et corruption.

17.1 États financiers de l'Université Laval au 30 avril 2025 et virements interfonds effectués au cours de l'exercice financier 2024-2025 (DA-2025-444; DA-2025-445)

17.1.1 Impacts de l'ajustement à l'inflation pour l'intégration de la Fondation de l'Université Laval à l'Université Laval (DA-2025-446)

Le président du comité est accompagné de Caroline Martel, directrice du Service des finances, pour présenter le dossier, ainsi que de Mélanie Boyer et Stéphanie Martel, responsables du dossier de l'Université Laval pour Raymond Chabot Grant Thornton, afin de répondre aux questions des membres, le cas échéant. Il est également accompagné de Caroline Girard, cheffe de la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés (DPRD), afin de répondre aux questions des membres, le cas échéant.

Le président débute en soulignant que la situation financière globale de l'Université est positive, malgré les contraintes rencontrées, notamment en ce qui a trait au nombre d'inscriptions des étudiantes et étudiants internationaux, ainsi que les modifications apportées par le ministère de l'Enseignement supérieur concernant les subventions versées aux universités, entre autres l'indexation inadéquate des subventions pour couvrir l'augmentation des charges salariales.

Il cède la parole à la directrice du Service des finances qui présente aux membres les faits saillants des états financiers, principalement : 1) le fonds de fonctionnement; 2) le fonds d'immobilisations; 3) le fonds de dotation; et 4) les travaux des auditeurs indépendants. Elle explique également les travaux effectués suite à l'interprétation de la résolution CA 91-99 en lien avec l'obligation de préservation du capital affecté à titre de dotation.

Les questions des membres portent sur : 1) les clarifications sur le traitement comptable des accords infonuagiques et les conséquences de la position choisie par l'Université; et 2) l'impact des virements interfonds sur le fonds de fonctionnement.

Le président du Conseil remercie les équipes du Service des finances et de la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés, ainsi que le CAGIR et les auditeurs indépendants pour leur excellent travail relatif aux fonds philanthropiques.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-162

Considérant les recommandations du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

D'adopter les états financiers de l'Université Laval au 30 avril 2025, tels qu'ils figurent au document DA-2025-444, incluant les virements interfonds y apparaissant;

D'adopter spécifiquement les virements de soldes de fonds découlant du redressement de l'inflation pour l'intégration de la Fondation de l'Université Laval à l'Université Laval, tels qu'ils figurent au document « Philanthropie : Impacts soldes de fonds 2024-2025 » (DA-2025-445) :

- Le redressement du virement des soldes de fonds entre le solde de fonds affectés à titre de dotation (diminution) et le solde de fonds

affectés d'origine interne du fonds de dotation (augmentation) d'une somme de 66,9 M\$ au 30 avril 2024;

- La compensation découlant de l'obligation de préservation du solde de fonds affectés à titre de dotation (inflation) d'une somme de 4,9 M\$ au 30 avril 2025; et

D'autoriser le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances ainsi que la secrétaire générale à les signer, pour et au nom de l'Université Laval.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-163¹

Considérant les recommandations du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

D'adopter les ajustements découlant de l'obligation de préservation du capital affecté à titre de dotation déterminés selon la résolution CA-91-99, soit :

- Une diminution du capital affecté à titre de dotation et une augmentation du capital affecté d'origine interne au montant de 66,9 M\$ au 30 avril 2024; et
- Les ajustements au capital affecté à titre de dotation (inflation), à partir du Fonds des priorités émergentes au montant de 4,9 M\$ au 30 avril 2025.

17.2 Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle : plan annuel de gestion des risques de corruption et de collusion 2025-2026 et fiche d'évaluation du risque institutionnel de corruption et de collusion dans la gestion contractuelle (DA-2025-447; DA-2025-448)

Le président du comité est accompagné de Caroline Martel, directrice du Service des finances, et de Catherine Laplante, directrice adjointe-Approvisionnements au Service des finances également, afin de répondre aux questions des membres, le cas échéant. Il souligne le travail considérable et les défis auxquels le Service des approvisionnements a dû faire face pour préparer une nouvelle politique qui répond aux exigences du Secrétariat du Conseil du trésor ainsi qu'à celles de l'Unité permanente anticorruption (UPAC), tout en harmonisant la politique avec la gestion intégrée des risques de l'Université.

Les questions des membres du comité ont porté notamment sur le contenu de la nouvelle politique, sa mise en application et la formation des personnes qui auront à gérer ces situations lorsqu'elles se présenteront. Les réponses à ces questions étaient satisfaisantes.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-164

Considérant les recommandations du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

D'adopter le Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle 2025-2026, tel qu'il figure au document DA-2025-447; et

De recevoir la fiche d'évaluation du risque institutionnel de corruption et de collusion dans la gestion contractuelle évalué selon les paramètres de la gestion intégrée des risques, telle qu'elle figure au document DA-2025-448.

¹ Note : résolution abrogée et remplacée par la résolution CA-2025-179

17.3 Gestion intégrée des risques - Positionnement sur l'appétence pour le risque

Marie-Geneviève Latour, conseillère en gestion intégrée des risques, a présenté ses recommandations sur l'appétence pour le risque aux membres du comité qui se sont montrés très satisfaits. Ces recommandations feront l'objet d'une discussion au Conseil lors de la présentation du portrait organisationnel de risques à la séance du Conseil d'administration du 26 novembre prochain.

18. Rapport du Comité de philanthropie et des relations avec les personnes diplômées du Conseil d'administration

En l'absence du président du comité, le vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable est accompagné de Caroline Girard, cheffe de la DPRD, afin de présenter le rapport du comité. Il mentionne que les dernières rencontres du comité ont eu lieu les 13 juin, 11 et 23 septembre.

Les sujets abordés lors de ces rencontres ont été les suivants :

18.1 Chantier de transformation des fonds de dotation

Lors des trois rencontres, il a été question du chantier de transformation des fonds de dotation, notamment tout le travail fait au niveau de la compréhension des implications pour les fonds individuels. Le travail a porté sur les communications avec les donateurs et la communauté et sur les transformations que va impliquer ce chantier. Les membres du comité ont été également sensibilisés au chantier d'élaboration d'une nouvelle politique de gestion des fonds de dotation qui entrera en vigueur le 1^{er} mai 2026. Cette politique viendra encadrer les fonds de dotation afin d'offrir plus de prévisibilité et de résilience face aux changements et aux fluctuations financières. Cela permettra aux fonds de dotation de continuer à contribuer au succès des étudiantes et étudiants à travers les bourses, et de soutenir les professeures et professeurs dans leurs projets de recherche.

Le vice-recteur fait part des cinq phases principales du plan de communication. La DPRD a déjà rencontré les doyennes et doyens, la direction de l'Université, ainsi que les directrices et directeurs exécutifs pour leur présenter le plan de communication.

18.2 Chantier d'adaptation des pratiques de comptabilisation et de diffusion des résultats philanthropiques

Depuis 1982, l'organisme Council for Advancement and Support of Education établit des standards communs pour aider les établissements d'enseignement supérieur à structurer leurs politiques internes pour la comptabilisation, la diffusion et la reconnaissance des dons philanthropiques. Un grand chantier est entrepris pour harmoniser les pratiques de la Fondation avec ces standards. Ainsi, la clarté des rapports, la rigueur et la fiabilité des statistiques, et la transparence seront augmentées. Cet exercice sera fort utile pour se projeter dans l'avenir et améliorer les performances de la Fondation.

18.3 Développement d'un modèle pour accélérer la relation avec les diplômés – mise à jour

Les membres du comité ont échangé sur l'état d'avancement du modèle pour accélérer la relation avec les personnes diplômées. À cet effet, une nouvelle personne ressource a été embauchée pour diriger le marketing relationnel et la mobilisation de la communauté diplômée, ce qui permettra à la DPRD d'être plus proactive dans les relations avec les personnes diplômées. Dans le contexte de l'accélération de ce modèle, la Semaine ULaval pour toujours se tiendra du 13 au 19 octobre prochain. Pour la première fois, un petit déjeuner d'avant-match du football du 19 octobre est organisé. Plus de 655 diplômées et diplômés ont déjà confirmé leur participation.

18.4 Dépôt du Grand portrait des diplômés

En date de juin 2025, l'Université Laval compte 359 000 diplômés, ce qui fait de l'établissement une des universités québécoises avec le plus grand nombre de diplômés. De ces 359 000 diplômés, 344 000 sont réputés vivants et 290 000 sont réputés joignables.

18.5 Dépôt du tableau des résultats philanthropiques institutionnels pour l'année en cours

Jusqu'à maintenant, un peu plus de 10 M\$ a été amassé sur un objectif de 45 M\$. Au cours des dernières années, cinq nouveaux membres se sont ajoutés au programme des Cents-Associés.

19. Rapport du Comité des ressources humaines du Conseil d'administration

Le président du Comité des ressources humaines mentionne que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 10 septembre. Pour les deux points suivants abordés lors de cette rencontre, il est accompagné de deux personnes provenant du vice-rectorat aux ressources humaines, soit Katarie Lachance, conseillère stratégique RH, et Marie-Pierre Beaumont, négociatrice en chef, pour les présenter et répondre aux questions des membres, le cas échéant.

Le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances introduit les deux points en mentionnant que les deux projets ont été réalisés au cours des 18 derniers mois. Des rencontres se sont tenues la semaine passée avec les gestionnaires et les cadres où ont été présentés le modèle d'emploi des fonctions cadres administratives ainsi que le Règlement sur les conditions d'emploi du personnel cadre. Le 23 septembre, il y a eu un vote consultatif auprès des membres de l'Association des cadres supérieurs et intermédiaires de l'Université Laval qui a été accepté à 79 %.

19.1 Nouveau modèle d'emploi des fonctions cadres administratives : adoption et déploiement (DA-2025-449)

La conseillère stratégique RH indique que ce travail de longue haleine avec la firme spécialisée en rémunération globale Normandin Beaudry a été fait en consultant plusieurs parties prenantes. Des études de marché ont également été effectuées au niveau de l'analyse salariale et des pratiques en ressources humaines auprès des cadres. Ce concept d'architecture des emplois se compose de quatre grands (4) profils déclinés en sous-profils. Ainsi, les 170 fonctions cadres administratives ont été regroupées en 55 sous-profils. La nouvelle structure salariale qui en résulte est une structure optimisée, alignée sur le marché, conformément aux enquêtes réalisées. L'implantation du nouveau modèle comporte certains risques légaux et de gestion du changement. Les principaux risques sont en lien avec la gestion des dossiers individuels lors du déploiement du nouveau modèle.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-165

Considérant les recommandations du Comité des ressources humaines,

D'adopter le nouveau modèle d'emploi des fonctions cadres administratives, tel qu'il figure au document DA-2025-449; et

D'autoriser le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances à déployer le nouveau modèle d'emploi des fonctions cadres administratives.

19.2 Règlement sur les conditions d'emploi du personnel cadre (version révisée du Protocole) (DA-2025-450)

La négociatrice en chef mentionne que dans le même esprit, toutes les conditions d'emploi du personnel cadre ont été révisées. Dans le cadre de cette révision, l'Université a comme principaux objectifs d'offrir une stabilité accrue aux personnes cadres, notamment en régularisant les emplois, en simplifiant le Règlement aussi bien dans sa forme que dans son contenu, en se distanciant du modèle syndical moins opportun pour du personnel cadre, en dégagant des marges de manœuvre, entre autres en récupérant du droit de gérance, ainsi qu'en assurant des conditions d'emploi concurrentielles (attraction, mobilisation et rétention), alignées sur les meilleures pratiques et cohérentes avec le cadre légal applicable au personnel cadre.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-166

Considérant la recommandation du Comité des ressources humaines,

D'adopter les modifications au Règlement sur les conditions d'emploi du personnel cadre, précédemment intitulé Protocole régissant les conditions d'emploi des cadres, tel qu'il figure au document DA-2025-450.

Le vice-recteur aux ressources humaines et aux finances mentionne qu'au cours des prochaines semaines, chaque cadre sera rencontré par son gestionnaire.

20. Rapport du Comité des ressources immobilières et informationnelles du Conseil d'administration

La présidente du Comité des ressources immobilières et informationnelles mentionne que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 10 septembre. Elle introduit son rapport en soulignant le résultat positif de l'appel de proposition pour le projet de logements étudiants après une troisième tentative. Les membres du comité sont très satisfaits. Elle félicite les équipes du Service des immeubles et du vice-rectorat aux infrastructures et à la transformation pour leur excellent travail. Elle les remercie d'avoir revu le projet avec sérieux et d'avoir ciblé le moment approprié pour permettre une réponse positive du marché.

En plus des points de suivis dont le projet de tramway, les autres sujets abordés lors de cette rencontre ont été les suivants :

20.1 Service des immeubles – Projet de mise aux normes et de rénovation du pavillon Alexandre-Vachon - phase 4 – niveaux 00 et 0 de l'aile 400 : demande de financement supplémentaire (DA-2025-451)

À sa séance du 22 février 2023, le Conseil d'administration approuvait la signature du contrat de construction du projet de mise aux normes, rénovation et réaménagement du pavillon Alexandre-Vachon, phase 4, niveaux 00 et 0 de l'aile 400 ainsi que l'estimation budgétaire de 21,97 M\$ pour la réalisation des travaux.

Le projet consiste en une mise à niveau des espaces ainsi que des systèmes électromécaniques du secteur. Ces éléments n'ayant subi aucune rénovation depuis la construction du pavillon, les coûts pour les mettre à niveau sont importants. Les travaux réalisés et complétés à 98 % ont permis d'améliorer plusieurs éléments du pavillon mais des travaux plus importants que prévus doivent également être réalisés. Un financement additionnel de 959 503 \$ est requis.

Les membres du comité ont échangé sur l'évolution de la portée du projet nécessaire en raison d'imprévus de chantier ainsi que sur la contingence initiale du dossier. Après discussion, ils étaient d'avis de recommander favorablement la proposition au Conseil d'administration.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-167

Considérant les recommandations du Comité des ressources immobilières et informationnelles,

De recevoir l'estimation budgétaire révisée au montant de 22,932 M\$ du projet de Mise aux normes et de rénovation du pavillon Alexandre-Vachon – phase 4 – niveaux 00 et 0 de l'aile 400, en vue de la réception sans réserve prévue en octobre 2025; et

D'autoriser le versement au Service des immeubles d'une somme de 959 503 \$ pour les travaux du projet de Mise aux normes et de rénovation du pavillon Alexandre-Vachon – phase 4 – niveaux 00 et 0 de l'aile 400, provenant de la réserve RS527268 « Résorption du déficit de maintien d'actifs ».

20.2 Projet de développement Innovaserres – Révision des paramètres du projet : autorisation de principe et autorisation de signature d'une entente de subvention gouvernementale (DA-2025-452)

Le projet de développement Innovaserres a fait l'objet d'une approbation de principe en juin 2023, soit avant l'adoption du Cadre de gestion des ressources immobilières en octobre 2023. La présidente du comité rappelle que ce projet est à l'étape d'initiation. Avec le nouveau cadre de gestion des ressources immobilières,

le comité et le Conseil ne sont normalement pas interpellés à cette étape pour un projet de moins de 20 M\$. Toutefois, ce cadre prévoit que toute autorisation subséquente demeure au même niveau de gouvernance.

Lors de la séance juin 2023, le coût préliminaire était estimé à 6,979 M\$ soutenu par une subvention de 5,215 M\$ obtenue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). Depuis, les études ont mis en évidence des augmentations importantes de coûts malgré des études d'optimisation et l'élaboration de scénarios alternatifs. Des démarches ont été entreprises pour obtenir du ministère une contribution financière additionnelle pour financer le projet. Sans dénaturer le projet, l'évaluation du coût total s'établit à 15,385 M\$ après ristourne de taxes. Cette situation a donc engendré une révision des paramètres du projet qui n'est pas, en lui-même, autofinancé. La fiche explique le contexte de gestion des installations actuelles et de l'apport d'Innovaserres.

Également, la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) est informée que le bâtiment ne sera pas subventionné par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et que soutenir les charges est de sa responsabilité. L'autofinancement selon le modèle financier qui se précise à chacune des phases du projet constitue une condition de réalisation. Le montage financier révisé, les éléments fondamentaux du dossier également révisé (échancier et mode de réalisation) ainsi que les sommes consenties pour aller au bout de la phase initiation du projet jusqu'à la production de l'appel d'offre ont également été présentés.

Les questions des membres du comité ont porté sur : 1) la contribution du gouvernement; 2) les enjeux d'autofinancement; et 3) la participation essentielle de la FSAA qui doit injecter l'équivalent de 1,3 M\$. Ils ont insisté sur le fait que les revenus anticipés devront être au rendez-vous et que le Service des finances doit s'assurer que le budget à long terme soit pérenne. À la suite de la discussion, les membres du comité étaient d'avis de recommander favorablement la proposition au Conseil d'administration.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-168

Considérant les recommandations du Comité des ressources immobilières et informationnelles,

D'accepter, en principe, le projet révisé de développement Innovaserres au coût estimatif de 15,385 M\$ et ce, conformément aux orientations, à la portée et aux objectifs spécifiés aux présentes, et de rendre conditionnelle l'autorisation définitive aux modalités suivantes :

- Confirmation ferme d'un financement initial représentant la totalité des coûts de projet; et
- Développement d'un modèle financier assurant la viabilité financière du projet sur son cycle de vie et ce, à l'égard de la construction, de l'exploitation et du maintien d'actifs;

D'autoriser la poursuite de la phase d'initiation en perspective d'une réalisation en mode conception-construction;

D'autoriser la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation à signer, pour et au nom de l'Université Laval, une convention avec le gouvernement du Québec pour l'octroi d'un financement pour le projet et ce, dans le respect des paramètres actualisés par les présentes et dans le meilleur intérêt de l'Université; et

D'abroger la résolution CA-2023-151.

20.3 Contrat de services professionnels en technologies de l'information (TI) : autorisation de modifier la valeur initiale du contrat n° 10315 (DA-2025-453)

La présidente du comité indique qu'il s'agit de deux contrats qui permettent actuellement à l'Université de recourir à des ressources spécialisées externes en technologies de l'information (TI). Ces contrats visent à répondre à des besoins ponctuels ou critiques, sur une base temporaire, et à offrir à la Direction des

technologies de l'information (DTI) ainsi qu'aux unités de l'Université la flexibilité nécessaire pour mobiliser rapidement des expertises clés dans la réalisation de projets stratégiques. Ces contrats sont communément appelés « contrat à exécution sur demande ». Il s'agit d'une ouverture contractuelle vers l'externe. L'utilisation de ces contrats doit se faire dans le respect des budgets des projets. La valeur du contrat n'est pas en lien avec le budget d'un projet en particulier mais l'utilisation du contrat doit se faire dans le respect du budget global disponible pour les TI.

La présidente du comité explique la situation contractuelle à l'Université en août 2025 concernant deux contrats à exécution sur demande spécifiques aux TI.

Les questions et commentaires des membres portent sur les considérations financières et les risques à prendre en considération.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-169²

Considérant les recommandations du Comité des ressources immobilières et informationnelles,

D'autoriser la modification du contrat à exécution sur demande de services professionnels en technologies de l'information no 10315, relatif à divers projets réalisés par l'Université Laval, en y ajoutant un montant de 5 M\$, portant ainsi la valeur totale du contrat à 20 M\$;

De réduire de 5 M\$ le contrat à exécution sur demande de services professionnels en technologies de l'information no 11331, relatif à divers projets réalisés par l'Université Laval, portant ainsi la valeur totale du contrat à 27 M\$, incluant les années d'option; et

De désigner la directrice adjointe – approvisionnement du Service des finances ou la directrice du Service des finances comme signataire de tous les documents relatifs à ce contrat et l'autoriser à y apporter, le cas échéant, toute modification mineure dans l'intérêt fondamental de l'Université Laval et dans le respect des dispositions de l'article 6.5 de la Politique sur les activités d'approvisionnement et la gestion des contrats.

Bernard Labelle demande d'inscrire sa dissidence à l'égard de la décision prise.

Le dossier sera reconsidéré à la séance du Conseil d'administration du 22 octobre dont la décision viendra abroger celle prise dans cette présente séance.

20.4 Bilan 2023-2025, la Programmation 2025-2030 et le Plan québécois des infrastructures en ressources informationnelles (PQI-RI) 2026-2036

Conformément aux exigences gouvernementales, trois volets de ce dépôt annuel et leurs annexes budgétaires s'inscrivent dans un exercice de reddition de compte. Cependant, l'objectif le plus important est de planifier et orienter les investissements numériques de l'Université pour les prochaines années en ligne avec les priorités stratégiques et leur concordance avec les enjeux de modernisation, de performance et de sécurité des infrastructures numériques.

1. **Bilan 2023-2025** : reddition de comptes sur l'utilisation réelle des budgets pour lequel il n'y a pas de situation particulière à signaler
2. **Programmation 2025-2030** : planification des projets et activités sur 5 ans, incluant les coûts prévisionnels.

² Note : résolution abrogée et remplacée par la résolution CA-2025-185

3. **PQI-RI 2026-2036** : trajectoire d'investissements à long terme avec une forte incertitude liée à l'horizon de 10 ans. Il faut souligner par ailleurs que certains projets demeurent conditionnels à un financement externe (ministère de l'Enseignement supérieur (MES)).

La présidente du comité nomme les principaux risques reliés à la programmation 2025-2030 et au PQI-RI 2026-2036.

Les questions des membres du comité ont porté notamment sur le lien entre ce dépôt annuel et le rapport trimestriel au ministère sur l'utilisation de l'intelligence artificielle.

20.5 **Travaux de maintien d'actifs (lots 1 à 3) du pavillon Jean-Charles-Bonenfant – Demande de financement pour l'étape exécution : autorisation**

Le financement requis étant de moins de 8 M\$ mais de plus de 4M\$, ce dossier a plutôt été déposé au Comité exécutif conformément aux règles d'autorisation. Le comité a constaté le travail important de l'équipe du Service des immeubles pour planifier par lot indépendant les travaux importants de maintien d'actifs pour tenir compte des budgets actuels autorisés pour la mise à niveau des infrastructures de l'Université. Pour assurer un suivi pour ces projets d'envergure et sachant qu'ils sont réalisés par étape, l'équipe analysera l'opportunité de mettre en place un livre de bord permettant de suivre l'ensemble des travaux par actif.

20.6 **Bilan de l'état de vétusté des immeubles**

Le portrait de la vétusté des pavillons du campus financés par le gouvernement (2/3 de nos immeubles), qui correspond à ce qui est communément appelé les espaces subventionnés, a été présenté aux membres du comité. Le processus d'audits immobiliers est effectué en continu en couvrant 20 % du parc annuellement. Cinq années sont donc nécessaires pour couvrir l'ensemble du parc. Par la suite, le bilan 2025-2026 a été élaboré par le Service des immeubles en se basant sur les résultats de l'audit.

Le MES n'ayant pas encore publié son rapport cette année présentant le portrait pour l'ensemble des universités, il n'est pas possible, cette année, de comparer les données de l'Université Laval à celles des autres universités. Dans les années à venir, la construction de nouveaux bâtiments aura un impact positif sur la cote d'état global, mais il faut convenir qu'une portion du parc immobilier est tout de même constitué de bâtiments avec une cote de vétusté importante.

Les membres du comité ont demandé à l'Université de tenir un registre des incidents causés par la vétusté et de leur présenter dans les prochains mois un rapport de vétusté sur l'ensemble des bâtiments de l'Université.

21. **Rapport du Comité de suivi du Projet de transformation de la gestion des ressources humaines, évolution de la gestion des ressources financières et remplacement des systèmes actuels de gestion**

Le président du Conseil mentionne que la dernière rencontre du Comité de suivi du Projet de transformation de la gestion des ressources humaines, évolution de la gestion des ressources financières et remplacement des systèmes actuels de gestion (EVO) a eu lieu le 9 septembre.

Il rappelle aux membres que le projet ÉVO couvrait par le passé deux grands secteurs d'activités, soit les ressources humaines et les finances. Au cours des derniers mois, la direction de l'Université a redéfini les priorités de ce projet pour se concentrer principalement sur les ressources humaines tout en élargissant le dossier à deux éléments du côté des finances. L'ampleur du projet a été divisée en deux en termes de dollars.

La question d'un membre porte sur l'efficacité du processus de fermeture annuel des livres au niveau de l'investissement planifié dans le projet EVO.

HUIS CLOS COURANT

Démission et nomination**22. Faculté de médecine dentaire (DA-2025-454)****- Décanat**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-170

De recevoir la démission de Petros Papagerakis à titre de doyen de la Faculté de médecine dentaire, démission ayant pris effet le 22 septembre 2025.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-171

De nommer Marie Audette doyenne par intérim de la Faculté de médecine dentaire du 24 septembre 2025 au 30 juin 2026 et de différer l'avis de vacance de poste et d'appel de candidatures pour le poste de doyenne ou doyen de la Faculté de médecine dentaire en janvier 2026.

Nomination**23. Bureau de l'audit interne (DA-2025-455)****- Auditrice interne**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

CA-2025-172

Considérant la recommandation du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

De nommer de nouveau Hong Dinh-Thi à titre d'auditrice interne pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable, débutant le 19 octobre 2025 et se terminant le 18 octobre 2030.

RENCONTRE DES MEMBRES SANS LA DIRECTION

24. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé et résolu,

CA-2025-173

De lever la séance.

La séance est levée à 20 h.

Le président,

La secrétaire,

Jean Houde

Anne-Marie Laflamme